



Déclaration de la FSU

CDEN du 07 février 2019

Madame la Préfète,
Madame la Vice-présidente,
Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Le 21 janvier dernier, et on a du mal à croire à une pure coïncidence lorsqu'on se réfère à l'histoire de notre Nation, le Président de la République recevait sous les ors du château de Versailles 150 patrons de multinationales, certaines d'ailleurs trop bien connues pour s'adonner honteusement à **l'évasion fiscale**, alors que, dans le même temps, la répression sévit contre des millions de Français luttant pour davantage de **justice sociale**, sans oublier évidemment les sempiternelles injonctions faites aux services publics priés de se serrer la ceinture ! Inutile de préciser à quel point le symbole offert par cette scène doit être considéré comme lamentable. Hélas, il semble traduire si parfaitement le mépris constamment affiché par ce pouvoir, que ce soit pour les efforts constamment fournis par nous, serviteurs du service public, comme par nos millions de concitoyens cherchant si bravement le chemin de la dignité.

Améliorer la cohésion sociale et défendre les valeurs qui fondent le modèle social exige des services publics renforcés dans leurs moyens et leurs missions, avec des agents reconnus, confortés dans leurs statuts et leurs carrières. Or, le projet de réforme de la Fonction publique dit CAP 2022 ne va pas dans ce sens puisqu'il prône notamment le développement de la contractualisation au détriment du statut, une rémunération « au mérite » assise sur des critères antinomiques à ceux du service public, la remise en cause des CAP et la disparition des CHSCT, alors que les personnels viennent de réaffirmer leur attachement au paritarisme lors des élections professionnelles, des départs volontaires vers le Privé...

L'Education nationale n'échappe pas à cette mortifère loi d'airain de l'**austérité** à laquelle l'aveuglement néo-libéral semble avoir condamné notre société, quand bien même le Ministre, au mois de septembre dernier, prétendait encore « préserver » le budget 2019 avec la création de 1 900 postes pour le 1er degré tout en oubliant soigneusement de mentionner les 2 600 suppressions dans le secondaire. Le Ministre de l'Education nationale qui ne passe pas une semaine sans soliloquer sur le thème de « l'école de la confiance » donne l'illusion de prendre à bras le corps les problèmes de notre système éducatif. Mais, les faits sont têtus, et voici de quoi Jean-Michel Blanquer entend se féliciter en réalité :

- déconstruire le Baccalauréat,
- instiller de la sélection à l'Université,
- mettre en doute la professionnalité des enseignants en voulant imposer manuels et méthodes de lecture.

Au final, comme l'an passé, la **dotation 1^{er} degré** pour la rentrée 2019 est nulle en Auvergne, c'est dire si notre académie est bien considérée avec ces quelques miettes. Dans tous les départements, les créations nécessaires pour couvrir les besoins se feront donc au prix de fermetures. Malgré une

dotation positive acquise aux dépens des départements limitrophes, le Puy-de-Dôme n'échappe pas à ce triste constat.

Alors que l'allègement des effectifs par classe devrait être la boussole partout, et pas seulement dans certains niveaux ou zones, **la fracture territoriale** de l'accès au service public d'éducation s'aggrave et les inégalités se creusent. Toutes les écoles de notre département ne sont pas également considérées (écoles en REP-REP+, écoles en zones urbanisées, écoles rurales, écoles dans l'hyper ruralité). Ces dernières font le plus souvent les frais des choix ministériels alors que les classes à multi-niveaux devraient bénéficier d'une vigilance particulière, en tant que dernier service public sur le territoire. D'ailleurs, semblant un temps sensible à cette revendication populaire, le premier ministre déclarait ceci dans son allocution en date du 4 décembre 2018 : « Il nous faudra débattre du juste niveau du service public dans les territoires, et notamment les territoires ruraux. Car, ce que nous avons entendu, c'est aussi une demande de plus de service public ».

Même si la baisse des effectifs dans notre département reste indéniable, cette baisse démographique aurait dû servir de point d'appui pour permettre une amélioration des conditions d'enseignement avec une véritable évaluation des besoins, bien au-delà de l'éducation prioritaire.

La répartition des moyens dans notre département va donc se réaliser dans un contexte difficile car la moyenne à 21 élèves par classe cache des réalités bien plus nuancées. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En effet, nous avons pu recenser :

- **45 écoles maternelles** dont les effectifs dépassent le seuil de 25 élèves par classe (ou 20 élèves par classe en milieu rural et en zone d'éducation prioritaire), soit près de 38% des 119 écoles maternelles du département,

- **54 écoles élémentaires** qui dépassent les seuils susmentionnés, soit près de 22% des 249 écoles élémentaires du département.

A cette aune-là, on ne saurait se féliciter de la hausse toute relative des taux d'encadrement. Car, il ne fait aucun doute que la taille des classes est un des leviers fondamentaux de la réussite scolaire. Les études sont formelles sur ce point et le gouvernement en est conscient puisqu'il a décidé de dédoubler les classes de CP et CE1 en REP+. **C'est pourquoi la FSU continue à réclamer un effort sur l'ensemble des classes du pays : pas plus de 25 élèves par classe et pas plus de 20 en éducation prioritaire ou en milieu rural.**

Dans le second degré, le ministère de l'Éducation nationale tente de dissimuler le nombre réel de **suppressions de postes** tout en se préparant à modifier le statut des enseignants pour leur imposer deux heures supplémentaires alors que ceux-ci travaillent déjà, en moyenne, plus de 42h.00 par semaine. Suppressions de postes, services partagés entre plusieurs établissements, effectifs par classe en hausse, augmentation du nombre de classes par enseignant, en bref **des conditions de travail et d'apprentissage dégradées une nouvelle fois** : l'écart entre paroles rassurantes et actes inquiétants nourrit la colère sur fond d'austérité salariale, de menaces sur les statuts et d'attaques contre l'ensemble des salariés. Et comme si cela ne suffisait pas, le ministre veut faire taire toute contestation. Ainsi, le projet de loi dite de la « confiance » laisse brandie la menace de sanctions envers ceux qui useraient un peu trop de la parole. **La FSU demande le retrait de ces projets.**

Pour ce qui est de la préparation de la rentrée prochaine, notre académie subit une saignée de moins 82 emplois dont les collèges vont payer un lourd tribut avec moins 41,5 ETP. C'est du jamais vu ! Le département du Puy-de-Dôme est lourdement ponctionné puisque c'est l'équivalent de 36 ETP qui risquent de disparaître à la rentrée prochaine alors même que l'on attend 214 élèves supplémentaires, et sans doute davantage. La DHG globale initiale passe de 27 784,82 heures à 27 549,5 heures, soit une baisse de 235,32 heures mais, si l'on tient compte de la rallonge que le ministère a dû attribuer en juin 2018, soit + 352,5 heures qui a permis l'ouverture de 21 divisions supplémentaires, c'est en réalité une

baisse de 648, 82 heures et une perte de 17 divisions que notre département enregistre. C'est considérable !

Le H/E (ratio heures/enseignants) va donc encore une fois baisser, ce qui se traduira par une augmentation du nombre d'élèves par division, dans des proportions très inquiétantes pour certains collèges. Ainsi avons-nous recensé 16 collèges avec des classes de 6ème à 29/30 élèves, 8 collèges avec des classes de 5ème à 29/30, 12 collèges avec des classes de 4ème à 29/30, 14 collèges avec des classes de 3èmes à 29/30, dont 6 collèges qui auront au moins 3 niveaux avec des classes à plus de 30 élèves. Nous souhaitons tout de même rappeler que tous les établissements, que la FSU avait identifiés lors de l'examen des DHG l'an dernier, dont les effectifs prévisionnels atteignaient 30 élèves par niveau, ont dû être dotés d'une division supplémentaire en juin pour que la rentrée 2018 puisse se tenir dans des conditions correctes. Cette année, un nouveau cap est franchi puisque le seuil des 30 élèves par classe ne sera même plus respecté comme cela nous a été confirmé en CTA.

A noter que l'éducation prioritaire n'est pas épargnée non plus, le collège La Charme enregistrant une baisse de 28,91 heures et la perte de 2 divisions pour 5 élèves en plus, le collège Albert Camus et le collège Louise Michel de Maringues, établissement soutenu, voyant sa dotation amputée de 40 heures pour 13 élèves en plus.

Dans ce contexte, nous déplorons d'autant plus l'insuffisance de la marge d'autonomie qui contraint les personnels à faire des choix locaux, au prix d'arbitrages difficiles, qui mettent en concurrence les disciplines. Pour la FSU, les heures de latin, de chorale, de langues et cultures européennes, entre autres, devraient être fléchées, ceci afin de dégager dans chaque établissement la possibilité de faire davantage de dédoublements et de travailler en groupes. Ceci serait utile et profitable aux élèves comme le montre l'évaluation récente des dédoublements des classes de CP en REP+ : progrès des élèves, besoins mieux identifiés par les enseignants et meilleure dynamique de classe. **Décidément, les élèves du secondaire ne sont pas la priorité de ce gouvernement !**

Enfin, si nous prenons acte de la décision de ne pas fermer de petits collèges ruraux à la rentrée prochaine dans notre département, nous ne pouvons clore cette déclaration sans évoquer l'ouverture d'un **collège international**. Outre les doutes et les questions qu'elle suscite notamment en termes de dotation, d'étiquetage et de pourvoi des postes, de publics, etc., le risque est grand pour certains collèges du même secteur d'entériner une fuite d'élèves vers cet établissement avec comme conséquence une mixité sociale en net recul. La FSU ne peut l'accepter !

Nous concluons donc en réaffirmant ceci : **la réussite de nos élèves nécessite un projet ambitieux pour l'Ecole**. Le bien-être des personnels, leur santé, sont bien souvent affectés par la sensation du « travail empêché ». Il n'y a rien de plus douloureux pour un enseignant que de ne pouvoir faire face aux difficultés de ses élèves. C'est pour cette raison que la FSU continue d'avoir des exigences élevées concernant le nombre de postes et l'abaissement des effectifs par classe, et ceci, de la maternelle à l'université.

Pour la FSU, les représentants au CDEN,
Fabien CLAVEAU, Patrick LEYRAT et Jonathan BOUDET

Fédération syndicale Unitaire du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.24.83 ✉ fsu63@fsu.fr

